



Le secret professionnel démantelé

Les terroristes font-ils la loi ?

samedi 6 mai 2017 de 9 h à 17 h

ULB, salle Dupréel, avenue Jeanne 44, 1050 Bruxelles

Ouverture

Yvon Englert recteur de l'ULB

Enjeux

Manuela Cadelli présidente de l'Association syndicale des magistrats

Gérard De Schietere président du Conseil de l'Association des services de santé mentale et de psychiatrie de l'UCL

Vanessa De Greef vice-présidente de la Ligue des droits de l'homme

Henri Goldman rédacteur en chef de la revue Politique, Bruxelles

Francis Martens président de l'APPPsy

Philippe Noël président du CPAS de Namur

François Rastier linguiste directeur de recherche au CNRS, Paris

Gabriel Ringlet prêtre ancien vice-recteur de l'UCL

Jean Spinette président du CPAS de Saint-Gilles

Envoi

Myriam Saduis auteure, comédienne metteuse en scène



Accréditation demandée. Inscription, lunch inclus, à l'adresse apppsycolloque2017@gmail.com confirmée par versement de **48€**, **35€** (membre APPPsy) ou **25€** (étudiant) au compte **BE70 3100 7472 2725** de l'APPPsy, avec la mention Secret professionnel 2017. Parking sur place. Trams 25 et 94. Bus 71 et 72.

APPPSY FÉDÉRATION NATIONALE DES PSYCHOLOGUES PRATICIENS D'ORIENTATION PSYCHANALYTIQUE
VPKP VERENIGING VAN PSYCHOANALYTISCH GEORIËNTEERDE KLINISCH PSYCHOLOGEN
EN COLLABORATION AVEC L'ASSOCIATION SYNDICALE DES MAGISTRATS

Le secret professionnel bafoué

La démocratie en danger

Sous prétexte de lutte contre le terrorisme, et de la façon la plus insidieuse, le secret professionnel est attaqué de toutes parts. Un pas plus loin, c'est la délation qui est en passe de nous être imposée. Plus que d'un enjeu « professionnel », il s'agit de la mise à mal d'un des piliers de la démocratie. L'actuel gouvernement ne cesse de s'y employer.

Le colloque « **Le secret professionnel démantelé. Les terroristes font-ils la loi ?** » se saisira de cette question. Il tentera d'élargir le questionnement à l'ensemble du champ social.

Par définition, les praticiens de la psychothérapie sont très sensibles à la question de l'intime, du privé, de la honte, du sentiment de culpabilité — et de la crainte corrélative de l'intrusion. La nature même de leur pratique veut qu'elle soit protégée de toute effraction par les pouvoirs publics. Mais ceci n'implique nullement que le secret professionnel soit absolu. L'assistance à personne(s) en danger prévaut. La loi pénale y a pourvu. Chaque professionnel est d'abord un citoyen.

Nos gouvernants ne l'entendent pas ainsi. La manipulation de l'émotion dispense de toute analyse. L'émiettement forcé ou banalisé du secret professionnel devient la règle. Son assimilation à quelque privilège tient lieu d'argumentation. L'obligation programmée de délation se substitue au devoir civique. Le spectre du terrorisme congédie la pensée et mine l'état de droit — nous rapprochant de ce à quoi nous entendons faire obstacle.

Travaillant avec de multiples acteurs de la santé, les psychothérapeutes ont appris sur le terrain à partager leur champ sans pour autant l'ouvrir à tout vent. D'expérience récente, ils savent aussi ce qu'est la mutilation de leur déontologie par des instances politiques étrangères à leur discipline.

En réalité, les praticiens de la psychothérapie sont exposés au même arbitraire que les travailleurs sociaux — et bientôt que chaque habitant(e) de ce pays. D'où la nécessité de cette journée de résistance et de réflexion. Il n'est pas indifférent qu'elle se tienne dans l'université qui, en novembre 1941, a préféré fermer ses portes plutôt que d'obéir à des lois iniques.

Ensemble, nous tenterons de questionner la menace de fond qui pèse sur la démocratie tout autant que sur un vaste champ professionnel. Car il est essentiel de souligner que le secret ici en jeu est d'abord une norme de droit public. Autrement dit, un moyen de protéger la société dans son ensemble.

À un moment critique où *penser c'est déjà résister*, la diversité des intervenants tentera de conjurer la pensée unique.

Yvon Englert, gynécologue obstétricien, *premier président du Comité national de bioéthique, recteur de l'Université Libre de Bruxelles*, accueillera et ouvrira la rencontre

Celle-ci sera ponctuée des interventions de :

- **Manuela Cadelli**, juge, *présidente de l'Association syndicale des magistrats* : « Le point de vue du magistrat engagé dans la société civile »
- **Vanessa De Greef**, docteure en droit, chercheuse à l'ULB, *vice-présidente de la Ligue des droits de l'homme*
- **Gérald De Schietere**, psychiatre, responsable des urgences aux Cliniques Saint-Luc, *président du Conseil de l'Association des services de psychiatrie et de santé mentale de l'UCL*
- **Henri Goldman**, *rédacteur en chef de la revue Politique*, Bruxelles
- **Francis Martens**, *président de l'APPPsy* : « Balises par gros temps »
- **Philippe Noël**, *président du CPAS de Namur*
- **François Rastier**, linguiste, décrypteur de la manipulation de l'opinion par l'usage du pathos, *directeur de recherche au CNRS, Paris* : « Pathos et post-vérité »
- **Gabriel Ringlet**, prêtre, familier du secret de la confession, analyste des médias, *ancien vice-recteur de l'UCL* : « Secrets de l'âme »
- **Jean Spinette**, *président du CPAS de Saint-Gilles*

L'APPPsy assurera la présentation des intervenant(e)s, la modération des débats, l'encadrement de la journée

Un lunch est prévu sur place

- **Myriam Saduis**, comédienne, metteuse en scène, auteure de *Amor mundi* (d'après Hannah Arendt), conclura sur d'autres horizons



<http://www.apppsy.be>

<https://www.facebook.com/psychologuespraticiensdorientationpsychanalytique>

Inscription, lunch inclus, sur apppsycolloque2017@gmail.com
confirmée par versement de 48€, 35€ (membre APPPsy) ou 25€ (étudiant) au compte
BE70 3100 7472 2725 de l'APPPsy, avec la mention *Secret professionnel 2017*

APPPSY FÉDÉRATION NATIONALE DES PSYCHOLOGUES PRATICIENS D'ORIENTATION PSYCHANALYTIQUE
VPKP VERENIGING VAN PSYCHOANALYTISCH GEORIËNTEERDE KLINISCH PSYCHOLOGEN
EN COLLABORATION AVEC L'ASSOCIATION SYNDICALE DES MAGISTRATS